

Compte-rendu de la commission urbanisme, cadre de vie et développement durable

Mardi 3 février 2015 – 8h30

1. Projet du Conseil général du Val-de-Marne sur la rue JFK

Une visite de terrain en présence des équipes du Conseil général a lieu sur site. La question de l'abattage des marronniers est abordée (renouvellement, dangerosité de certains arbres, alignements lacunaires, arbres jeunes dominés par la végétation du talus, etc.), de son renouvellement par un alignement (plutôt que 2) et les plans du projet sont présentés (continuité Mendès France/Brossolette).

M. Laval insiste sur l'aspect esthétique rendu de « voute » qui lui tient à cœur. Il rappelle aussi qu'il sera attentif à ce qui sera réalisé sur l'allée de la voute. M. Laval critique aussi les euphémismes : mise en sécurité pour abattage par exemple.

Le Conseil général explique que les arbres plantés, par exemple des aulnes, seront plus grands avec un port libre ce qui induira un effet de couvert végétal plus intense que ce qui existe actuellement.

La discussion s'engage sur l'allée de la voute. Le Conseil général explique qu'il y a de nombreuses canalisations qui empêchent la plantation d'arbres mais les arbres existants ne posent pas de difficultés sur le talus.

La variante avec mise en place de stationnement sur la rue JFK est présentée. Les membres de la commission sont plutôt d'accord avec cette proposition. La seule contrainte est qu'il faudra réaliser des fosses côté stationnement et non plus une tranchée continue. Pour le Conseil général cela n'est pas un problème pour le développement de l'arbre car c'est le volume de terre végétale qui compte.

Le nombre d'arbres plantés est quasiment égal au nombre d'arbres existants. Il faut entre 5 et 10 ans pour que l'arbre se positionne bien dans le paysage. Le choix de l'espèce (micocoulier, aulnes, ginko, etc.) sera proposé par le Conseil général. La plantation aura lieu à l'hiver. M. Laval explique qu'il faut tenir compte du réchauffement climatique dans le choix de la variété (échéance 50 ans), il est plutôt favorable au micocoulier. Le Conseil général explique que ces espèces sont rustiques mais que la vraie difficulté c'est les variations importantes de températures qui pose difficulté.

Le cout du projet est de 2 millions d'euros pour le tronçon. L'objectif si la ville est d'accord est de couper les arbres mi-mars, les travaux vont suivre pendant 6/7 mois et la replantation aura lieu en décembre. La terre sera par contre mise en place avant les plantations.

Un nettoyage, donc un abattage, des arbres dangereux du talus sera réalisé. M. Laval insiste pour que ce soit que les arbres dangereux.

L'avancement du chantier sera progressif. L'abattage aura lieu en deux semaines maximum hors jours de marché.

M. Laval demande si entre le Micocoulier et l'Aulnes il y a une différence. L'Aulnes montera plus spontanément et plus vite répond le Conseil général.

Le renforcement de l'éclairage public est abordé.

La commission vote favorablement. M. Laval s'abstient sur ce projet car il ne veut pas en être l'alibi. Par contre il s'engage à ne pas s'y opposer car c'est un « bon » projet. Sur la variante du stationnement, la commission estime que c'est une bonne variante si les fosses continues sont réalisées là où il n'y a pas de stationnement.

2. Certificats d'économies d'énergie – convention avec le Sipperec

Un débat s'engage sur la valorisation des certificats.

La commission est favorable à l'unanimité.

3. Eco défis

La commission est favorable à l'unanimité.

4. DP crèche trampoline

La commission est favorable à l'unanimité.

5. Point divers : Enquête publique Essilor

M. Laval est surpris qu'on n'en parle pas en commission urbanisme. Il trouve que c'est l'objet en commission urbanisme.

Il lui est expliqué que le projet n'est pas abouti mais qu'il sera présenté dès que ce sera le cas.

M. Laval regrette qu'on ne modifie pas le document d'urbanisme après que le projet soit finalisé.

M. Laval évoque le problème sur les résidences privées qui sont l'inverse du vivre ensemble. C'est un phantasme mortifère. Un débat s'engage sur ce sujet.